



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 décembre 2011

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

Délibération n° D20110547

RUE DES SOURCES : ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR
PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE (SECTION LD N° 25 - SECTEUR
DU CENTRE-EQUESTRE)

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoint(s) :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIIN - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU -

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART

URBANISME ET FONCIER

**RUE DES SOURCES : ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR
PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE (SECTION LD n° 25 -
SECTEUR DU CENTRE-EQUESTRE)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Les propriétaires de la parcelle cadastrée section LD n° 25, sise rue des Sources, près du Centre Equestre, dans la zone de loisirs figurant au PLU, ont proposé de la céder à la Ville.

Cette parcelle présente un intérêt certain dans la mesure où elle se situe dans l'unité écologique « bocage » de Saint-Florent ; comportant un point d'eau important alimenté par les eaux souterraines, elle accueille diverses espèces d'amphibiens, toutes protégées au niveau national car en fort déclin.

Par une gestion appropriée, la Ville pourrait assurer la préservation de ces espèces et de leur habitat.

De plus, cet intérêt est renforcé par le fait que cette parcelle s'encastre dans un ensemble de terrains dont la Ville est déjà propriétaire. En y introduisant des modalités de gestions respectueuses et adaptées, la Ville renforcerait ainsi la fonctionnalité de ces milieux sensibles connectés entre eux.

D'où la nécessité d'acquérir la parcelle LD n° 25, que ses propriétaires céderaient à la Ville au prix de 18 000 €.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle LD n° 25 au prix de 18 000 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits y afférents étant supportés par la Ville.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL